

# CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DES ENFANTS

Commission du 13 janvier 2021

*En présence des titulaires et des suppléants*



## **Présents :**

Les élu.e.s du conseil d'arrondissement titulaires et suppléants

Fatima Berrached : Adjointe - Mairie du 1er arrondissement (Petite Enfance, Éducation et Citoyenneté, Jeunesse, Mémoire et Anciens Combattants)

Animateur et animatrice : Bernard Noly et Lyson Faucherand (association Les Francas)

## **Ordre du jour :**

- Photo des élus
- Présentation des élu.e.s du CAE
- Choix du nom de la promotion
- Détermination des thématiques des commissions
- Répartition des élu.e.s au sein des commissions

## **Compte rendu de la séance**

La séance s'est déroulée dans le préau de l'école Doisneau, car les conditions sanitaires ne nous permettant pas de réunir tous les élus en Mairie d'arrondissement.

Les élu.e.s ont tout d'abord posé pour la photo officielle de la promotion.

### **Présentation des élus et des élues du CAE**

Nous avons débuté par un jeu pour mieux nous connaître, en cercle chacun a donné son prénom, le nom de son école ainsi qu'un mot qui le définissait. Certains ont mis en avant leur goût pour le sport, d'autres pour la lecture, d'autres pour des personnages qu'ils affectionnaient....

### **Choix du nom de la promotion**

Depuis la constitution du CAE, chaque promotion prend le nom d'une personnalité, dont l'action est emblématique. Le nom est attribué en alternance à un homme et une femme. Les précédentes promotions se sont ainsi nommées : Jean Moulin, Anne Franck et Martin Luther King. Cette fois-ci le nom devait donc être celui d'une femme.

Les élus du CAE se sont regroupés par école afin de faire émerger des propositions de noms pour la promotion. Différentes personnalités ont ainsi été proposées :

- Maria Montessori
- Simone Veil
- Marie Curie
- Nellie Bly
- Greta Thunberg

Parallèlement le Conseil d'Arrondissement du 1<sup>er</sup> avait proposé des noms :

- Wangari Maathai
- Gisèle Halimi
- Malala

Les élu.e.s ont ensuite procédé au vote de leur candidate préférée en se déplaçant dans l'espace pour marquer leur choix. Les propositions retenant le moins de vote ont ensuite été éliminées et les élu.e.s qui les avaient sélectionnées ont rejoint les propositions qui avaient été conservées. Il n'est resté que deux propositions Greta Thunberg et Malala.

C'est finalement Greta Thunberg qui a remporté les votes avec une courte avance (2 voix).

**La promotion 2020/2022 se nommera donc « la promotion Greta Thunberg »**

## **Détermination des thématiques des commissions**

Ensuite, toujours regroupés par écoles, les élu.e.s ont échangé ensemble à partir notamment de leur programme et se sont mis d'accord sur deux propositions par école. Les différentes thématiques ont été ensuite inscrites sur un tableau. Un premier échange a eu lieu et a permis de regrouper certaines d'entre elles et d'en écarter une (« améliorer certaines fournitures scolaires pour les écoles de l'arrondissement ») qui n'entret pas tout à fait dans le cadre de ce que peut faire un CAE. Le travail de « regroupement » a permis de faire émerger 3 grandes thématiques. Un vote, réalisé là encore grâce à des déplacements dans l'espace a permis de retenir deux commissions :

**Commission solidarité envers les personnes qui sont dans le besoin**, en raison de leur handicap, de leur isolement, de conditions de vie précaires, de difficultés liées à leur âge...

**Commission protection de l'environnement et recyclage**, lutte contre le gaspillage, développement du compost, prolongation de la durée de vie des objets...

La thématique qui n'a pas été retenue visait le développement de la biodiversité (végétale et animale) au sein de l'arrondissement et proposait notamment d'agir sur la végétalisation de l'arrondissement. Cette idée proche de la commission protection de l'environnement et recyclage pourra être traitée éventuellement au sein de cette commission.

## **Répartition des élu.e.s au sein des commissions**

Ensuite, est venu le temps de la répartition des élu.e.s au sein des commissions : les binômes titulaires et suppléants ont dû se mettre d'accord sur leur choix, avec la contrainte de devoir constituer des groupes équilibrés en nombre.

Un premier travail de répartition a été effectué, mais il devra se poursuivre au sein des écoles en tenant de viser deux objectifs :

- Répartition équilibrée entre les deux commissions
- Proposer une répartition équilibrée par école afin d'essayer au maximum que les deux commissions soient représentées dans chaque école.

### Attention !

Lors des prochaines séances, seuls les titulaires pourront assister aux deux commissions « solidarité » et « protection de l'environnement et recyclage ». Si un titulaire ne peut pas assister aux séances, c'est son suppléant qui le représentera.

Mais titulaires et suppléants seront tous présents lors des séances dédiées à la troisième commission qui a été déterminée par les élu.e.s du Conseil d'Arrondissement :

### **Commission liberté égalité, égalité mobilité**

La prochaine séance de travail a été fixée au mercredi 3 février (lieu et forme à préciser)